

De Creutzwald à Boulay

DENTING

Eolien et photovoltaïque au Ban Saint-Jean : qu'en est-il un an après ?

Odile BOUTSERIN



La stèle du Ban Saint-Jean est accessible depuis un chemin pédagogique et un parking. Photo RL/Maury GOLINI

En janvier 2021, la bronca autour du projet d'implantation d'éoliennes sur le site historique du Ban Saint-Jean à Denting encourageait le préfet à suspendre tout chantier et à demander aux principaux acteurs de se concerter et de trouver une solution acceptable pour tous. Qu'en est-il un an après ?

L'Association franco-ukrainienne (Afu) se mobilise depuis vingt ans pour [faire connaître et préserver le Ban Saint-Jean](#), ancien camp de prisonniers et mouroir de la Seconde Guerre mondiale. Elle a été la première à s'offusquer et à [dénoncer les projets d'implantations d'éoliennes](#) et panneaux photovoltaïques sur ce site de Denting. Vite rejointe par des [associations mémorielles](#) et environnementales ainsi que des anonymes opposés à ces aménagements. Alerté, [le préfet prend alors la décision, il y a un an, de geler tout chantier](#) et de créer un comité de concertation présidé par la sous-préfète du moment, Claude Dulamon. « À la réunion de mars 2021, nous apprenons [le retrait du projet éolien sur le site même du Ban Saint-Jean](#) mais le maintien de trois éoliennes sur des parcelles privées voisines. Nous avons accueilli cette bonne nouvelle avec humilité », rapporte Maurice

Schmitt. Les [maisons des sous-officiers, devenues instables](#) et menacées de destruction, sont de ce fait en sursis.

● Plus de son, plus d'image

« Deux commissions sont alors créées : une dirigée par l'Onac (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) afin de préciser ce qu'il faut sauver, à quel coût et trouver des mécènes », complète le vice-président de l'Afu. L'autre commission, axée sur l'urbanisme et l'expertise, doit estimer le coût de [sécurisation du bâti existant](#) (26 maisons et leurs garages). Chacune d'elles devait rendre ses conclusions au préfet. « Depuis cette date, plus rien. Plus de réunions, plus de convocations. » La crise sanitaire, [le poste de président de l'Afu laissé vacant depuis quatre mois](#), les départs de la sous-préfète de Forbach/Boulay-Moselle et de la directrice de l'Onac (organisme de l'État, responsable de la stèle du Ban Saint-Jean et ses abords) n'arrangent rien. Mais les défenseurs de l'Histoire, du patrimoine et du devoir de mémoire restent déterminés et sur leurs gardes. En quelques semaines, Maurice Schmitt et [Gabriel Becker](#), second vice-président de l'Afu, ont rencontré l'adjointe au maire de Denting (village favorable aux installations d'énergie renouvelable, source de revenus) ou encore le président de la communauté de communes de La Houve et du Pays boulageois. Mais rien de constructif et d'encourageant aux yeux des bénévoles.

● « Faire du Ban Saint-Jean, une zone inviolable »

« Nous avons également sollicité un rendez-vous auprès du président du conseil départemental, auprès de la Direction régionale des affaires culturelles, écrit une dizaine de courriers à différentes instances officielles. Aucune réponse à ce jour ! » Aujourd'hui, l'unique objectif de l'Afu est de faire reconnaître et classer le Ban Saint-Jean en site historique et de mémoire, « ce qui nous permettrait d'en faire une zone inviolable et de percevoir des subventions pour sécuriser certains bâtiments fragilisés au fil du temps, derniers témoins d'une page de l'histoire de la ligne Maginot et uniques dans la région ». Et pour le terrain déboisé prématurément pour le projet photovoltaïque, « pourquoi ne pas nous rapprocher de l'ONF pour en faire des parcelles tests afin d'étudier des essences d'arbres plus résistantes aux maladies ou de s'inspirer de la forêt d'Exception à Verdun ?, suggère Gabriel Becker. Certes, cela rapporterait moins de subsides que des éoliennes mais il faut absolument donner une âme à ce site en mémoire des 23 000 victimes du Ban Saint-Jean. »



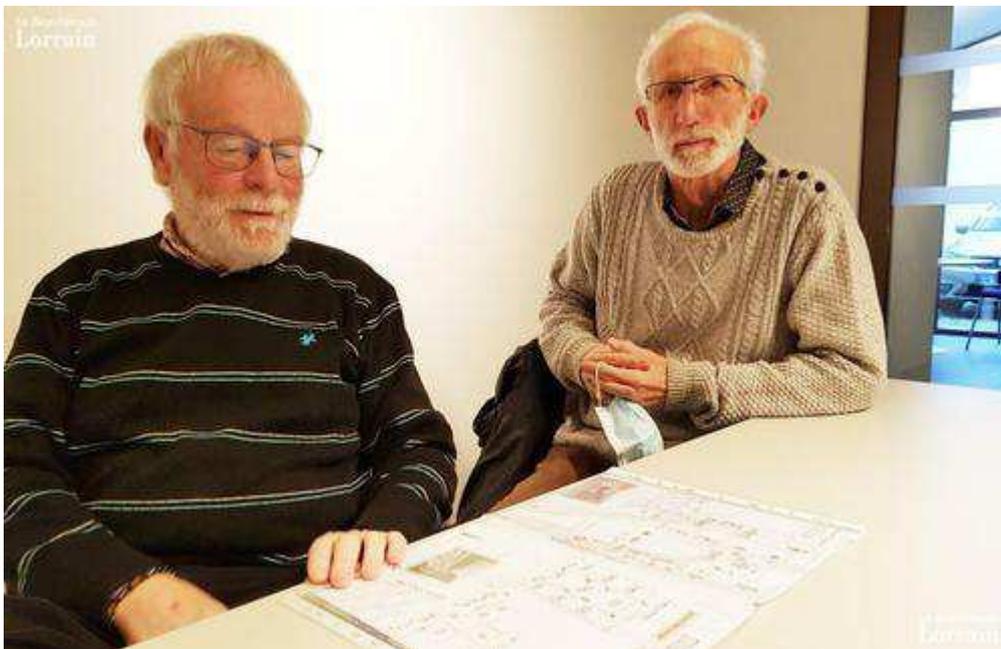
Les parcelles où se trouvent les anciennes maisons des sous-officiers ont été déboisées il y a plusieurs mois en vue du projet d'implantation d'éoliennes. Photo RL /Daniel Guffanti



Outre la stèle dédiée aux victimes du Ban Saint-Jean, un chemin pédagogique a été créé pour raconter l'histoire de cet ancien camp de prisonniers russes et ukrainiens. Photo RL /Maury GOLINI



Les parcelles où se trouvent les anciennes maisons des sous-officiers ont été déboisées il y a plusieurs mois en vue du projet d'implantation d'éoliennes et panneaux photovoltaïques. Photo RL /Daniel Guffanti



Maurice Schmitt (à gauche) et Gabriel Becker, vice-présidents de l'Association franco-ukrainienne de Denting, souhaitent que le Ban Saint-Jean soit classé en site historique. Photo RL /Odile BOUTSERIN



Les parcelles où se trouvent les anciennes maisons des sous-officiers ont été déboisées il y a plusieurs mois en vue du projet d'implantation d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques. Photo RL /Daniel Guffanti

De Creutzwald à Boulay

« Faut-il reclasser 100 hectares ? »



Jean-Michel Brun, maire de Coume et président de la communauté de communes de La Houve et du Pays boulageois (CCHPB). Photo RL

L'Afu œuvre pour faire classer le Ban Saint-Jean en site historique et ainsi éviter tout projet photovoltaïque. Quelle est votre position à ce sujet ?

« La CCHPB n'est ni acteur, ni partenaire de ce qui se fait au Ban Saint-Jean. Il s'agit du foncier de Denting et c'est de son ressort uniquement. Nous n'avons pas à donner quelques consignes que ce soit. Personnellement, je pense que cette emprise de quelque 100 hectares a de quoi satisfaire tout le monde et permette de trouver un terrain d'entente entre la commune et l'Afu. Trouver une solution intermédiaire à la fois économique et historique. Personne n'est insensible à ce qui s'est passé ici pendant la Seconde Guerre mondiale mais pour autant, ce site, pour lequel le souvenir revit, vaut-il un reclassement d'une surface de 100 hectares ? Denting a acquis un lourd patrimoine qu'il faut sécuriser.

Pour ce faire, elle a besoin d'argent qu'elle pourrait espérer avec des parcs éolien et photovoltaïque ou d'autres projets économiques. »

De Creutzwald à Boulay

Une réunion avant les élections ?



François Bir est maire de Denting depuis 2020. Photo DR

[François Bir](#), maire de Denting, commune propriétaire de la centaine d'hectares du Ban Saint-Jean, n'a pas plus d'informations sur le projet d'installation de panneaux photovoltaïques. Lui aussi attend une prochaine réunion des commissions de concertation en préfecture. « J'espère avant les prochaines élections d'avril et juin, dit-il, sachant qu'une réunion avait été programmée en décembre puis annulée. »

De Creutzwald à Boulay

Visés par des plombs de carabine ?



Triste constat sur les panneaux pédagogiques du Ban Saint-Jean. Photo RL

« Est-ce nous et l'association l'Afu qui sommes visés par des tirs répétés de carabine sur les symboles du Ban Saint-Jean ? », s'interroge Maurice Schmitt, inquiet. Le vice-président rappelle les trois [actes de vandalisme](#) constatés en six semaines sur le site et plus précisément sur le panneau rappelant l'histoire du camp. « Un ou des individus ont tiré dessus avec de la chevrotine puis une deuxième fois avec des balles de gros calibre. La troisième fois, un panneau était complètement détérioré. »

De Creutzwald à Boulay

Rejoindre l'Afu

L' [Association franco-ukrainienne](#) (Afu) « n'est pas une association de loisirs, fait savoir Gabriel Becker. Mais on y parle histoire, patrimoine, humanité et c'est très motivant. » Son chiffre de 170 adhérents est stable mais elle accueille volontiers de nouveaux membres pour une modeste cotisation annuelle de 10 euros.

Les personnes intéressées peuvent joindre Gabriel Becker (tél. 03 87 79 15 94) ou Maurice Schmitt (tél. 06 35 46 01 86). E-mail : webmaster@ban-saint-jean.fr. Site : www.ban-saint-jean.fr

De Creutzwald à Boulay

Le site a déjà séduit plus d'un industriel



Le panneau du camp à l'époque de la ligne Maginot, avec les incontournables roses. Photo RL

En 22 ans, plusieurs projets visant le Ban Saint-Jean ont capoté notamment à la suite de l'intervention de l'Afu : une usine d'incinération des boues de stations d'épuration ; deux projets d'implantation d'éoliennes et celui concernant la création d'un parc photovoltaïque encore d'actualité. « Nous ne sommes pas opposés à une rentabilisation naturelle du site mais elle doit être faite dans le respect absolu du dramatique héritage historique. Rien ne doit perturber le silence, le respect et la culture de la mémoire », insiste Gabriel Becker.